Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard - Comité syndical du 23 mars 2023

Relevé de décisions

Le vingt-trois mars deux mille vingt-trois à 19h00, le Comité syndical du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard, dûment convoqué, s'est réuni dans ses locaux, commune de Belmont-Tramonet, sous la présidence de Guy DUMOLLARD, Président.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 18 Date de la convocation : 14/03/2023

Nombre de délégués présents : 16

Pouvoir : 1

Votants : 15

Collectivités membres	Délégués titulaires présents	Délégués suppléants votants
Communauté de communes de Yenne	Guy Dumollard, Martine GOJON, François MOIROUD, Virginie GIROD et Patrick MILLION-BRODAZ	
Communauté de communes Val Guiers	Paul REGALLET, Georges CAGNIN, Nicolas VERGUET, Jean-Claude PARAVY et Jean-Pierre DREVET SANTIQUE	
Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	Thomas ILBERT, Frédéric THOUIRAT, André BOIS, Christophe VEUILLET,	

Délégués suppléants présents sans droit de vote : Marie-Christine BAILET, Christian CEVOZ MAMI

Excusés : Laurence BOIRON, Marie-Lise MARCHAIS, Patrick ROULAND donne pouvoir à André BOIS

Préalable : Le compte rendu du Comité syndical du 23 février 2023 est validé.

➢ **Ressources humaines** :

Le Président informe de l'arrivée de Claire BELET, nouvelle chargée de mission mobilité vélo à temps plein. Claire Belet poursuit par une courte présentation du programme et de l'animation AVELO2.

L'information est transmise sur les actions en cours et à venir : Défis des écoliers, campagne de mise à disposition de vélo (VAE), études pré opérationnelles... (*Voir document en annexe 1*).

Le Président informe les élus d'une réunion « Savoir rouler » organisée par l'académie de Grenoble au SMAPS, le 24 mars et qui s'inscrit dans la démarche du programme AVELO.

Le Président informe également de l'arrivée du **nouveau chargé de mission Culture, Oliver Charbonel en remplacement de Célia DiGirolamo**, en congé maternité.

➢ **Tepos :**

Côme Geroudet présente le Plan d'action 2023 sur le covoiturage et balaie les principales orientations, priorités, objectifs. (*Voir document en annexe 2*). Ce plan d'action a été présenté en Comité mobilité puis en Bureau. Si globalement il a plutôt fait l'objet d'un avis favorable, une question est posée concernant les campagnes d'incitations financières. Ce sujet est actuellement en cours de réflexion à l'échelle départementale avec tous les territoires de Savoie. Il est proposé de participer à ces travaux et d'en reparler dans les instances locales, notamment sur le volet Plateforme de covoiturage et mesures d'incitations.

Agenda : Réunion AREA à venir mi-avril sur les possibilités en termes d'infrastructure de covoiturage et des aides AREA.

Pas de délibération mais un accord de principe de la part des élus pour continuer le travail engagé.

Il est rappelé aux membres du Comité que 2 dossiers de demande de subvention ont été déposés au Contrat départemental et au Fonds vert.

1- Délibérations

➢ ***Finances - Budget Primitif 2023 et participations (voir document en annexe 3).***

Le Président précise que le budget présenté à fait l'objet d'un Débat d'Orientation Budgétaire le 23 février dernier et présente le budget primitif 2023 (budget général) qui s'élève à :

- 1 914 009,69 € en dépenses de fonctionnement
- 1 914 009,69 € en recettes de fonctionnement
- 108 583,53 € en dépenses d'investissement
- 304 442,20 € en recettes d'investissement

Les participations des Communautés de communes adhérentes pour l'année 2023 seront appelées sur la base de la population INSEE en vigueur au 1er janvier 2023 sur la base de 11 €/habitant et s'établissent comme suit :

Tableau de synthèse

Collectivités	Population municipale 2023	Cotisation 2023
CC Lac Aiguebelette	6 156	67 716 €
CC Yenne	7 352	80 872 €
CC Val Guiers	12 278	135 058 €
Total	25 786	283 646 €

Enveloppe BP 2023 : Dépenses : 2 022 593.22 € et recettes : 2 218 451.89 € dont 1 914 009.69 en fonctionnement.
Le BP est en suréquilibre du fait des excédents en investissements.
Suite au DOB, il a été décidé un certain nombre d'ajustements pour finaliser le budget prévisionnel 2023 :
Une augmentation des cotisations des EPCI de 10 à 11 € par habitants, pour atteindre 283 646 €. Pour autant, la part des cotisations et autres participations des EPCI représentent toujours 20 % du budget et les subventions du Département permettent d'atteindre 30 % du BP environ. Cela signifie que 70 % des recettes proviennent d'autres subventions qui dépendent d'autres partenaires (Europe, Etat, Région, Ademe etc...) et d'appels à projets pour lesquels il faut être réactifs.

En investissement :

- Dans le cadre du dispositif Avélo2 : intégration, à la demande de l'ADEME, et dans le cadre d'une convention, avec les conseils du Trésor public, d'une ligne de dépenses pour compte de tiers (les Communes et EPCI concernés) pour que le Smaps puisse régler les factures concernées. Une fois les subventions perçues, régularisation avec le maitre d'ouvrage réel de l'opération.
- En Recettes : Ademe pour 50 % et maitre d'ouvrage pour 50 %.

En fonctionnement :

- Intégration de la hausse des cotisations de 10 à 11 € par habitant
- Lissage de certaines actions sur 2023-2024 pour pouvoir équilibrer cette section : mobilité, tourisme, Tepos...
- Ajout d'une ligne sur la coordination touristique pour assurer la mise en place et le suivi des actions communes aux 3 EPCI/OT : formations, observatoire... ;
- Ajout de l'intervention de la Chambre d'agriculture pour le montage du CLIF, Comité Local d'installation foncière en dépenses, avec 2 subventions en recettes (Département et Leader).
- CLIF : vise d'anticiper les opérations en amont des transactions foncières au moment des arrêts d'activité.

Le Président rappelle les missions importantes qui visent à promouvoir un territoire « attrayant » et l'agriculture est une des priorités.
Il précise qu'il y a pas mal d'actions nouvelles mais que l'on reste sur un budget analogue aux années précédentes en termes de montants.
Il est proposé de voter le budget en suréquilibre. La section de fonctionnement est très tendue, alors que la section d'investissement présente un excédent non négligeable.

Il est proposé de faire une nouvelle demande au Trésor public pour tenter une nouvelle fois de trouver une solution pour régler ce déséquilibre.

Le Président rappelle les principales lignes budgétaires, poste par poste et par thématique.
L'ensemble du budget est balayé et adopté à l'unanimité par l'ensemble des élus.

On notera une observation de JC Paravy sur l'augmentation des cotisations des EPCI présentée par le Président : elles sont en réalité plus importantes en cumulant l'ensemble des dépenses des EPCI ce qui correspondent à peu près à 30% d'augmentation dont 20% « *non affecté* ».

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **ACCEPTE** les propositions énoncées et vote le budget primitif 2023 pour les montants cités ci-dessus à l'unanimité.
- ✓ **FIXE** les participations 2023 à 11 €/habitant selon le tableau ci-dessus pour le fonctionnement des actions de développement du SMAPS
- ✓ **MANDATE** le Président pour signer toutes pièces nécessaires à l'application de la présente délibération.

Le Comité syndical, à l'unanimité, donne son accord sur cette délibération.

➢ ***Tourisme : Coordination de la destination touristique « Pays du lac d'Aiguebelette » - Année 2023***

Le Vice-Président délégué au tourisme François Moiroud,
Expose les difficultés de coordination des actions touristiques à l'échelle de la Destination « Pays du lac d'Aiguebelette Savoie Mont Blanc » couvrant géographiquement les 3 Communautés de communes du territoire et leurs offices de tourisme.
Présente la nécessité d'un accompagnement extérieur pour l'animation des instances de gouvernance et des groupes de travail sur les projets communs de la Destination (Formation, observatoire, site internet, outils de promotion...)

Une proposition de **schéma de gouvernance** touristique a été travaillée avec l'AFRAT dans le cadre du programme de « Développement des compétences des acteurs du tourisme du Pays du lac d'Aiguebelette Savoie Mont Blanc ». (*voir document en annexe 4)*

Ce schéma comprend **3 instances** dont la mobilisation permettra d'assurer le bon fonctionnement entre les élus en charge du tourisme des 3 EPCI, les représentants et techniciens des offices de tourisme, les sociaux-professionnels et le SMAPS. Soit : Une **Commission Tourisme**, instance d'orientation stratégique avec l'ensemble des acteurs qui définit la feuille de route pour les actions collectives (objectifs, activités, rôles de chacun)
Des **groupes de travail** thématiques, instance opérationnelle sur les orientations définies par la Commission Tourisme (feuille de route)
Le **comité de pilotage**, instance de pilotage qui statue sur les orientations, pré-valide les projets présentés, soumet les délibérations au SMAPS et Communautés de communes.

Parmi les actions prioritaires, voici celles retenues pour 2023 :
L'animation du **plan de montée en compétences** des acteurs du tourisme (formations pour les sociaux-pro et acteurs du territoire).
La mise en place d'un **Observatoire du Tourisme**, (offre existante, fréquentations, flux, retombées économiques, analyses clientèles...) qui requiert des prestations extérieures (AuraTourisme, G2A) en complément d'un travail interne aux offices de tourisme.
Les **outils numériques** de la Destination (Outils Web, Réseaux, applications mobiles...)
Précise qu'une coordination a été sollicitée auprès d'AGATE pour l'année 2023, avec :
L'animation des commissions tourisme
L'animation et le suivi des groupes de travail : formations, observatoire, outils numériques...
L'animation du Comité de pilotage

Cette coordination pourrait bénéficier d'un financement au titre du Contrat départemental ; L'autofinancement doit être assuré par les participations des 3 EPCI disposant de la compétence tourisme. Pour cet autofinancement, la clef de répartition proposée est la suivante : CCLA 50% - CC Val Guiers 25% - CCYenne 25%

Coût de la coordination AGATE : **14.880 € TTC** (pour 12 mois roulants)

DÉPENSES		**RECETTES**	
Postes de dépenses	**Montant en Euros TTC**	**Nature des concours financiers**	**Montant en Euros**
Coordination AGATE	**14880**	**Contrat départemental Savoie**	**7440**
		Autofinancement (Communautés de Communes)	**7440**
TOTAL	**14880**	**TOTAL**	**14880**

La maitrise d'ouvrage serait assurée par le SMAPS.

Le Vice-Président,
Invite le Comité syndical à solliciter une demande de financement au titre du Contrat Départemental Savoie à hauteur de 50% soit 7440 euros TTC
Invite le Comité syndical à solliciter la participation financière des 3 Communautés de communes adhérentes selon la clef de répartition suivante :
Communauté de communes du lac d'Aiguebelette : 3720 €
Communauté de communes Val Guiers : 1860 €
Communauté de communes de Yenne : 1860 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **VALIDE** la maitrise d'ouvrage de l'opération par le SMAPS
- ✓ **VALIDE** la mission de coordination sollicitée auprès d'Agate
- ✓ **SOLLICITE** le financement au titre du Contrat départemental Savoie selon de plan de financement ci-dessus
- ✓ **MANDATE** le Président afin de signer tous les documents nécessaires à la mise en place de l'opération

Le Comité syndical, à l'unanimité, donne son accord sur cette délibération.

- ***Tourisme : Participation pour l'expertise de l'itinérance VTT des « Chemins du Soleil » Avant-Pays-Savoyard Chartreuse.***

ANNEXE 1 – Tracé des Chemins du Soleil existant sur le territoire Avant Pays Savoyard
ANNEXE 2 – Projet de modification de tracé pour la traversée du vignoble de Jongieux.

« Les Chemins du Soleil » sont un itinéraire de grande randonnée à VTT traversant les Préalpes sur plus de 1200 km de tracés balisés, de Thonon-les-Bains à Nice. Cet itinéraire a été créé et animé par l'association *Grande Traversée des Alpes* jusqu'en 2019, date de la dissolution de la GTA.
La Fédération Française de Cyclisme avait labellisé l'itinéraire parmi les 11 plus grandes traversées VTT de France (GTVTT). Ce label fut perdu en 2020 faute d'animation et de supports promotionnels dédiés (site internet notamment). Pour autant l'itinéraire reste balisé sur le terrain.
Les études de fréquentation portant sur cet itinéraire montraient une pratique en groupes et en couple, par un public relativement jeune, et une pratique croissante en VTT à assistance électrique.
Dans le cadre de démarches croisées entre l'Avant Pays Savoyard et la Chartreuse, il a semblé pertinent d'expertiser cet itinéraire pour son repositionnement, notamment en lien avec les Grandes traversées du Jura et du Vercors.

Le Parc naturel Régional de Chartreuse serait maitre d'ouvrage de l'étude/expertise.

Contenu de la mission :
Après consultation par le PNR de Chartreuse, la prestation pourra être confiée à la société E-Pedal. Emmanuel Danjou, ancien salarié de la GTA et référent pour les Chemins du soleil, est à la tête de cette entreprise ; il s'appuiera sur des professionnels locaux pour mener à bien sa mission.

Il s'agira d'une expertise sur les secteurs Avant-pays-savoyard et Chartreuse, soit 200 km entre la gare SNCF de Culoz (arrivée de la Grande Traversée du Jura) et celle de Grenoble (départ de la Grande traversée du Vercors).

La mission s'organisera en 3 étapes au cours de l'année 2023 :
- Un **état des lieux :** identifier les points forts / faibles de l'itinéraire, par zones (utilisation du réseau PDIPR, adéquation avec le cahier des charges de la FFC, respect des usages et milieux, valorisation des paysages et patrimoines, connexion aux services de mobilité, expérience de pratique optimisée...)
- Formulation de **Préconisations** quant au maintien ou à l'adaptation du tracé,
- Préconisations cartographiées des aménagements nécessaires pour la bonne cohabitation avec les autres activités/usages et pour l'accueil de la clientèle : passages canadiens, bornes de recharges...

Budget de l'opération

DÉPENSES TTC		RECETTES TTC		
Cadrage et état des lieux	2850	CD73	4125	40%
Diagnostic et préconisations	4500	CD38	2475	30%
Cartographie des préconisations	900	Autofinancement	1650	20%
TOTAL	8250	TOTAL	8250	

Le PNR de Chartreuse porte l'animation de l'étude, l'organisation des temps de concertations et restitutions avec les partenaires, les demandes de financements auprès des 2 Départements et assure le suivi de la mission du bureau d'étude pour l'ensemble du linéaire.
Il est proposé que l'autofinancement restant à charge soit réparti de la façon suivante :
Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard (CC de Yenne, Val Guiers et Aiguebelette) pour 1000 €
Communauté de communes Cœur de Chartreuse pour 650 €

Balisé, l'itinéraire bénéficiera de la promotion par la Fédération Française de Cyclisme qui souhaite à terme proposer une grande traversée VTT de l'Est de la France (Vosges, Jura, Chemins du soleil...).
La commercialisation sera assurée par des Agences de voyages spécialisée dans l'itinérance vélo.
Le fonctionnement annuel nécessitera un suivi de la signalétique par des référents locaux de la FFC et la participation aux réunions du collectif (animation PNRC-chargée de mission itinérances). Le tracé empruntera en totalité des sentiers existants inscrits au PDIPR faisant déjà l'objet d'une gestion de l'entretien.

ANNEXE 1 – Tracé des Chemins du Soleil existant sur le territoire Avant Pays Savoyard

ANNEXE 2 – Projet de modification de tracé pour la traversée du vignoble de Jongieux.

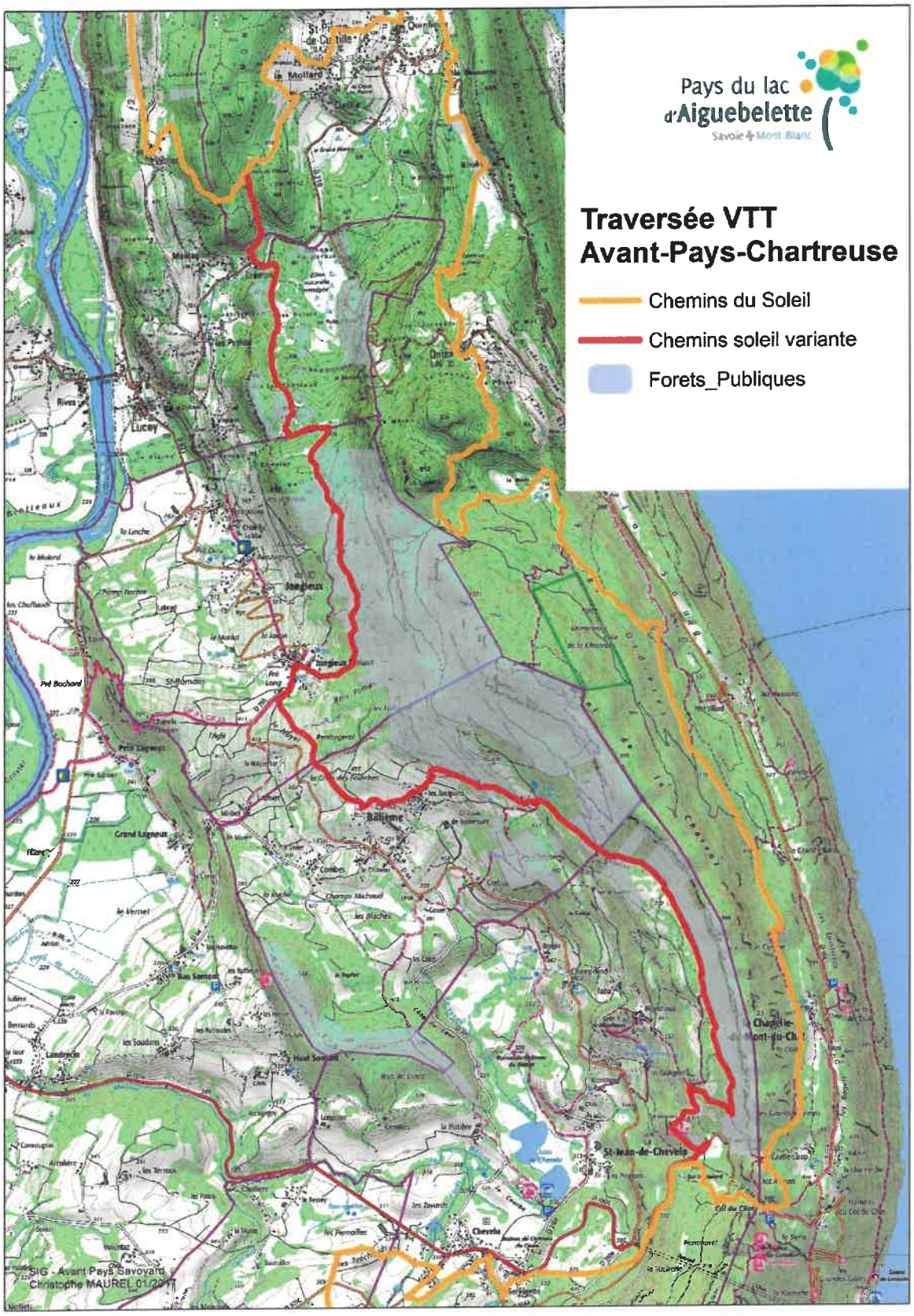

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ✓ **VALIDE** la maitrise d'ouvrage et l'animation de l'opération par le PNR de Chartreuse
- ✓ **VALIDE** une participation financière au PNR de Chartreuse à hauteur de 1000 €
- ✓ **MANDATE** le Président afin de signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce partenariat.

Le Comité syndical, à l'unanimité, donne son accord sur cette délibération.

➢ **Agriculture : Convention avec la Maison des agriculteurs - Années 2023 à 2025**

Présentation par C. Veuillet suite à la rencontre avec des représentants de la Chambre d'agriculture, de la Maison des agriculteurs et les membres du Bureau du Smaps, deux sujets ont été traités :

- **La mise en place d'un CLIF Comité local d'installation foncière** en 2023, avec une sollicitation d'une subvention Leader (42 %) et d'une subvention du Département (40 %), avec un reste à charge de 5 000 € assuré par le Smaps. Ce Comité fera l'objet d'une convention tripartite entre la Chambre d'agriculture, la Maison des agriculteurs et les Smaps pour préciser le rôle de chacun et les modalités administratives et financière de cette opération.
- **Le renouvellement de la convention triennale** entre la Maison des agriculteurs et le Smaps. Cette convention est arrivée à échéance fin 2022. Il est proposé de reconduire cette convention pour 3 ans, sur les mêmes bases :
  Fonctionnement de la Maison des agriculteurs : 2 500 € / an
  Soutien aux actions mises en place d'un commun accord chaque année : 5 000 € / an.
  En 2023 les actions retenus sont les suivantes : CLIF et groupement d'employeurs

Le Président rappelle qu'en 2023, la Maison des agriculteurs, la Chambre d'agriculture et le Smaps décident de reconduire la convention pluriannuelle de partenariat dans laquelle ils s'engagent conjointement à mettre en œuvre, dans le cadre d'une intervention réfléchie de manière coordonnée, les leviers d'actions politiques, techniques et financiers pour pérenniser l'activité agricole du territoire.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **VALIDE** la reconduction de cette convention pour 3 ans (2023 à 2025)
- ✓ **DECIDE** les montants annuels de 2 500 € en fonctionnement et de 5 000 € sur le programme d'action annuel
- ✓ **MANDATE** le Président afin de signer tout document afférent

Le Comité syndical, à l'unanimité, donne son accord sur cette délibération

Le Président ajoute qu'en parallèle de cette convention, une autre convention sera reproposée à chaque EPCI pour soutenir le fonctionnement de la Maison des agriculteurs.

2- Actualités

➢ ***Leader : Présentation de C. Veuillet, VP***

Information est transmise d'un prochain Comité de Programmation Leader le mercredi 05 avril à Gerbaix.
Il indique que nous sommes toujours en attente de la réponse à la candidature entre Lac et montagne (*Note en annexe 5).*

➢ ***CTEAC / restitutions de spectacles : Présentation par G. Cagnin VP culture.***

Prochaine présentation d'Olivier Charbonel, remplaçant de Célia Di Girolamo. Plusieurs actualités :

- L'avenant d'un an sur la CTEAC, pour poursuivre les actions.
- Plusieurs dates avec la représentation « les songes d'Elisabeth » par la compagnie « les petits détournements » qui a eu lieu à la Bridoire le 18 mars, et est prévue le 12 avril à Novalaise et la dernière sur la Com Com de Yenne à venir.
- Accueil le 12 avril d'un conseiller à la DRAC, Monsieur P FOESCHE pour une visite du territoire.
- Formation pour l'utilisation du matériel numérique à venir. Relance d'un état complet du matériel scénique stocké à Avressieux

3 Questions diverses

Informations sur les décisions prises en Bureau syndical depuis le 23 février 2023 :

- ***4 décisions prises au Bureau du 07/03 :***

  - ***RH : Avenant à la convention pour l'intervention du Centre de gestion sur les dossiers de retraite CNRACL.***

  Le Président indique qu'il s'agit d'assurer la continuité du service de traitement des dossiers de retraite CNRACL du 1er janvier 2023 jusqu'à la fin du trimestre civil, date de la signature de la nouvelle convention.

  Décision du Bureau :

  ➔ *Avis favorable sur l'avenant pour l'intervention du Centre de gestion sur les dossiers de retraite CNRACL*

  - ***CLIF : Demande d'aide LEADER pour la création d'un Comité Local d'Installation Foncière (CLIF)***

  Décisions du Bureau :

  ➔ *Avis favorable sur la création du CLIF*

  ➔ *Avis favorable sur les demandes de subventions au Département et à Leader*

  ➔ *Régulariser les 2 500 € non versés en 2021. Pour cela, les inscrire en fonctionnement au budget 2023.*

  ➔ *Reconduire la convention triennale passée qui est arrivée à échéance d'un montant de 7 500 € annuels, soit 2 500 € en soutien de fonctionnement et 5 000 € sur les actions décidées en commun chaque année.*

  - ***Covoiturage - Dépôt d'une demande de subvention au Contrat départemental 2023***
  - ***Covoiturage - Dépôt d'une demande de subvention au fonds Vert***

Les demandes d'aides sont validées par l'ensemble du Bureau mais le sujet de l'incitation financière sera rediscuté lors d'une prochaine instance (en Bureau probablement).

Décision du Bureau :

➔ *Avis favorable sur les deux demandes de subvention, au Contrat départemental et au Fonds vert.*

Le Bureau se prononce favorablement sur ces 4 délibérations

1 décision prise en Bureau du 23 mars

- ***Avis PLU st Pierre d'Alvey remarques sur la densification***

➔ *Avis favorable avec observations*

- ***Agenda***

  - **Prochaine réunion du Comité syndical** : 29 juin à 18h30
  - **Réunion du CRTE COPIL** le vendredi 07 avril à 14h30 au SMAPS

avantpays Savoyard
Syndicat mixte
Avant-Pays Savoyard
Parc d'activités Val Guiers
73330 BELMONT TRAMONET
Tél. 04 76 37 21 54 - Fax 04 76 37 21 60

Le Président
Guy DUMOLLARD

AVELO2 (2021 – 2024)

Réflex Vélo en Avant-Pays savoyard

Soutenu par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté

ADEME

Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Ministère de la Transition écologique et solidaire

avant pays savoyard
SYNDICAT MIXTE

- ***Evolution du poste d'animation / ingénierie***

Fin de mission de Félicie Bonte en décembre 2022.

Arrivée en mars 2023 de ***Claire BELET***

Passage d'un ½ ETP à un temps complet sur la Mobilité dès mai 2023.

Priorité à la mise en œuvre des actions Avélo2 (Échéance juin 2024 !)

AVELO2 (2021 – 2024)

Soutenu par

- ***RAPPEL – 4 AXES***

AXE 1 – Etudes

AXE 2 – Services

AXE 3 – Communication / Animation

AXE 4 – Ingénierie territoriale

AVELO2 (2021 – 2024) AXE 2

Réflex Vélo - Campagnes de mise à disposition de Vélos à Assistance Électrique

Soutenu par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME

Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

avant pays savoyard

. 3 campagnes de mise à disposition gratuite de VAE

CC Val Guiers - De mai à octobre 2023
CC Lac d'Aiguebelette - De mars à juin 2024
CC de Yenne – De Juillet à octobre 2024

. 10 foyers bénéficiaires engagés à faire un retour sur leur expérience

/ Rôle d'ambassadeurs sur le territoire / Profils divers

Recrutement dès avril 2023

. Animations

- Evènement lancement de la campagne, prise en main matériel, balade vélo
- Accompagnement par Agence Ecomobilité, conseils et appui trajet quotidien
- Juillet 2023 : révision du matériel des ambassadeurs + CT ouvert à tous
- Fin de campagne : temps / évènements à construire

AVELO2 (2021 – 2024) AXE 3

« DEFIS DES ECOLIERS »

Soutenu par

- **Objectif :** Se rendre à l'école en privilégiant les déplacements actifs. Comptabilisation le jour J

- ***Candidature des écoles > 27 mars. 11 inscrites :***

CCLA : Attignat-Oncin, Ecole privée Novalaise, Groupe scolaire public Novalaise
CCVG : La Bridoire, Champagneux, Saint-Béron, Saint-Genix les Villages
CCY : Sain Paul sur Yenne, Yenne, Traize, Saint Jean le Chevelu

Des animations en amont

Avant le défis avec 4 ateliers au choix : Vérification des vélos, Maniabilité, jeux sur la mobilité, sortie d'école « zone apaisée »

- **6 écoles récompensées**

Remise des prix première quinzaine de juin.

Perspectives

Soutenu par

- **Etudes pré-opérationnelles**

A venir Etudes de scenarii Liaison Aiguebelette Rive est, RD1006 en ZA La Baronnie Pont de Beauvoisin 73 et Etude mobilité active interne à la ZA
Réalisées Yenne, Saint Jean le Chevelu

- **Appui aux Plans de Mobilité Actives 4 bourgs-centres**
- **Expérimentation CVCB Novalaise**

Axe 1

- **Déploiement du Réflex Vélo, conduite 3 campagnes mise à disposition en 2023-2024**

Axe 2

- **Amplification du Défi des écoliers**
- **Développement sensibilisation Vélos sur le territoire**

29 Avril Aiguebelette Outdoor expérience CCLA, *A venir* Collège de Yenne, *A étudier* Val Guiers en Fête, Semaine de la Mobilité, Pont sans voiture, ...

Axe 3

Covoiturage – Plan d'actions

Priorités définies

- 1 : créer l'offre / permettre la mise en relation
- 2 : faciliter l'usage en adaptant des stationnements existants
- 3 : développer des offres de covoiturage complémentaire

Objectifs à 3 ans – d'ici 2026

- Atteindre 2500 inscrits sur une plateforme (soit 10% des habitants)
- Avoir 60% d'utilisateurs réguliers (au moins 2 trajets par mois)
- Atteindre 3000 trajets par mois

Trois types d'actions - Portage

- Services → Portage SMAPS
- Animation / Communication → Portage SMAPS
- Infrastructures → Portage intercos / communes

Pas de participation demandée aux intercos en 2023

Covoiturage – Plan d'actions

En cours de réflexion locale et départementale

1. Promotion du covoiturage + d'une plateforme unique

- Plateforme unique : ne pas éparpiller les habitants
- Campagne de communication
- Mettre en valeur les coûts cachés

2. Inciter financièrement à covoiturer

- Aller au-delà de la communication « simple »
- Attirer tout le monde
- Faire découvrir le covoiturage / la plateforme

3. Développer les communautés locales de covoitureurs

- Former des ambassadeurs
- Développer des réseaux locaux : entreprises / commune / école…

4. Etude d'infrastructures de covoiturage

- Finaliser priorisation des aires
- Cadrer les équipements à mettre en place
- Option (si budget ok): Préciser possibilités sur ligne covoiturage

5. Déploiement d'infrastructures de covoiturage

- Déploiement 2024-206
- Par interco / communes

PROJET BP 2023

CS 23 mars 2023

Habitants Janvier 2023 : 25 786

Fonctionnement

DEPENSES

Général	BP 2022	CA 2022	BP 2023	Commentaires
Fournitures d'entretien	800,00	422,89	500,00	
Petit equipement	1 000,00	145,61	700,00	
Fournitures administratives	3 500,00	4 766,14	4 200,00	
Carburant	5 500,00	1 270,72	1 300,00	
Télépéage	-	526,64	600,00	
Locations bureaux CCVG	13 800,00	6 000,00	13 800,00	
Charges locatives et affr	11 000,00	13 000,00	15 000,00	
Pneus voitures + montage - Entretien voitures	1 500,00		1 000,00	
Annonces et insertions	500,00		500,00	
Primes d'assurance Sofaxis	15 000,00	16 465,57	16 600,00	
Assurance MMA	1 500,00	3 243,30	3 300,00	
Documentation (DL)	450,00	443,88	450,00	
Honoraires				
Avocat	4 000,00	2 316,00	2 000,00	
Maintenance Berger-Levrault	2 400,00	2 288,29	2 400,00	
Maintenance informatique + site internet+ outils infotic	3 500,00	4 406,92	5 500,00	dont 1000 1 fois
Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 350,14	1 400,00	
Nouveau mandat : éduc tour, rando territoire	500,00			
Mission archivage	3 000,00		3 000,00	
Médecine du travail	100,00		100,00	
Publications et communication	400,00	96,00	200,00	
Frais de télécommunication	12 000,00	12 114,40	12 200,00	
hébergement site web	1 000,00		1 000,00	
Presta divers RH...	3 000,00		-	
Charges financières (frais ligne trésorerie)	500,00	180,74	400,00	
Adhésions				
AGATE	1 100,00	1 100,00	1 100,00	
CNAS	2 400,00	2 614,67	2 700,00	
CDGFPT contrat assurance groupe	350,00	523,19	550,00	
CAP RURAL	500,00			
FFCT (vélo)	780,00	780,00	780,00	
FN SCOT	300,00	330,00	330,00	
Initiative Savoie	100,00		100,00	
ADIL	500,00	500,00	500,00	
Indemnités élus	27 200,00	27 189,56	27 500,00	
Indemnité inflation - 64134 et 64114	600,00	600,00		
Dotation initiative Savoie	10 000,00	10 000,00	-	
Fonds de compensation SFT (supplément familial)				
	129 780,00	112 674,66	119 710,00	
Direction - Administration				
Charges de personnel direction	68 000,00	91 433,73	73 000,00	globalisé /alcotra
Charges de personnel secrétariat (0,60ETP)	19 800,00		27 400,00	
Charge de personnel RH + matériel	8 000,00	7 550,54	7 600,00	
Charge de personnel Compta	3 300,00	3 746,64	3 800,00	
Charge de personnel Standard	-	2 843,96	2 900,00	
Stage communication			-	plan de com
Frais de déplacement	500,00	471,96	500,00	
Animation territoriale - prestation	-	420,00	-	
Formation	1 000,00		100,00	
Animation territoire - fêtes et cérémonies	500,00	548,80	500,00	
Régul CNRACL (suite erreur de tiers en 2021)	1 972,05			
	103 072,05	107 015,63	115 800,00	
Economie				
Charges de personnel	54 200,00	56 026,29	56 100,00	
Contribution AURA Entreprises	15 000,00	15 000,00	15 000,00	
réunion PFIL - fêtes et cérémonies	600,00	643,75	650,00	
Dispositif Alizé (2021-23)	4 000,00	1 838,00	1 850,00	
Annulation ttires CCLA 2019 et 2020	6 824,00	6 824,00	-	
Régul CNRACL (suite erreur de tiers en 2021)	2 817,24			
	83 441,24	80 332,04	73 600,00	

RECETTES

Général	BP 2022	CA 2022	BP 2023	Commentaires
EPCI	256 200,00	256 200,00	283 646,00	avec 11 €
Cœur de Chartreuse / convention	2 500,00		5 000,00	
Cœur de Chartreuse / Enquête mobilité	4 300,00		5 300,00	
Avoir assurance personnel 2021	-	1 998,33		
Remboursement indemnité inflation	600,00	600,00		
Revente anciens pneus		50,00		
Fonds compensation SFT 2019		2 975,00		
	263 600,00	261 823,33	293 946,00	
Direction - Administration				
CD73 - CTS animation territ	90 000,00	88 000,00	80 000,00	
Indemnités journalières		3 773,55		
Régul CNRACL (suite erreur de tiers en 2021)	1 972,05	1 972,05		
	91 972,05	93 745,60	80 000,00	
Economie				
Aura Entreprises	56 500,00	58 609,05	58 000,00	
Participation 3 EPCI	15 000,00	14 999,00	15 000,00	
Régul CNRACL (suite erreur de tiers en 2021)	2 817,24	2 817,24		
	74 317,24	76 425,29	73 000,00	

Tourisme APN et N 2000					*Tourisme APN et N 2000*				
Patrimoine et APN					*Patrimoine et APN*				
Charges de personnel	56 000,00	57 482,28	58 000,00		CTS patrimoine	26 000,00	26 000,00	26 000,00	
Frais de déplacement	2 000,00	1 921,77	2 000,00		CTS / strat touristique	3 000,00		3 000,00	
Formation	500,00		100,00		CTS / Plan tourisme APS Chartreuse	5 000,00			
Obervatoire du tourisme PLA			25 000,00	T1 (61)	Leader / Montée en compétences	16 000,00		20 000,00	T1 -50144, montant total tt
Prestations Montée en compétences Tourisme	20 000,00		25 000,00	T1 -62)	EPCI / Montée en compétences	4 000,00		12 600,00	12536 / realisation 22-24
Coordination actions communes PLA			15 000,00		CTS/coordination tourisme PLA			7 500,00	
Educ tour transport	200,00	620,00	800,00		EPCI / coordo tourisme PLA			7 500,00	
Coordination stratégie touristique	6 000,00				EPCI / Observatoire			8 000,00	T1 - 12300 - conventi
Etude FFRP St Jacques de compostelle	750,00	750,00	750,00		Leader / observatoire			20 000,00	T1-32000
Subvention Club VTT Aigu. Pour l'APS	500,00	500,00	500,00		Régul CNRACL (suite erreur de tiers en 2021)	3 010,92	3 010,92		
Fêtes et cérémonies	300,00	528,20	500,00						
Régul CNRACL (suite erreur de tiers en 2021)	3 010,92								
sous total			127 650,00		sous total			104 600,00	
Natura 2000					natura 2000 – Etat / Dreal - 2020	30 680,00	30 680,84		
Charges de personnel N2000	10 000,00	6 291,93	8 700,00	T1 10000	natura 2000 - Etat / Dreal - 2021	33 000,00	33 033,68		
Frais mission N2000 - 611	2 000,00		1 500,00		natura 2000 - Etat / Dreal - 2022			36 500,00	36 474,00
Prestation accompagnt technique Natura / CEN et FNE (611)	11 720,00	11 720,00	12 500,00						
Animations études Natura 2000 / Communication	20 000,00	7 427,60	8 000,00						
sous total			30 700,00		sous total			36 500,00	
	132 980,92	87 241,78	158 350,00			120 690,92	92 725,44	141 100,00	
Mobilité					Mobilité Vélo et en général				
Vélo									
Dépenses de personnel Avelo2 Mobilité	19 000,00	15 730,79	38 000,00	1 EPT pro rata	Ademe sur Avelo2 RH	14 500,00		38 000,00	T1 43000
Communication , outils de com	3 000,00		4 000,00	T1 - 6 000	Participation EPCI Avelo2	4 500,00		43 500,00	T1-43417-5220
Etudes plan et aménagements mobilité - Avelo2 axe 1			35 000,00	T1 (69942)	Leader Avelo2 axes 1,2,3			32 000,00	T1-54475
Maintenance vélos service	400,00		400,00						
Batteries Eco-compteur			250,00		Leader /Carto vélo	2 000,00		-	
Service location vélo			18 000,00	T1 - 33819					
Animations Vélo			10 800,00	10 736,00	ADEME / AAP Vélo frais poste	2 000,00			
Défis des écoliers			25 000,00	T1 - 37200	Ademe sur Avelo2 Axe 2			13 210,00	
Accompagnement Mobilité Zone Baronnie			4 000,00	T1 - 8000	Ademe sur Avelo2 Axe 3			20 000,00	T1- 24260
Batteries	250,00	222,00	250,00		CTS - Animations et défis des écoliers			20 000,00	T1-23000
Animation test vélos électriques	-	355,00							
Autres actions mobilité									
SPL Eco Mobilité - Accompagnement AVELO2		15 365,70							
Covoiturage - Etudes, prestation, opérateu, gratification...			28 000,00	T1 -35000	CD73 co voiturage			8 000,00	T1 - 10500
Formation éco-conduite			2 300,00	2300 en 2024	Organisme d'Etat (ADEME, ANCT,...)- Covoiturage			17 500,00	
Modélisation MODEOS fct	-		500,00	T1 - 1000					
Etude déplacements ménages	6 126,00	21 252,50	6 000,00	T1 6300 (total 27588)					
	28 776,00	52 925,99	172 500,00			23 000,00	-	192 210,00	
Leader					Leader				
Charges de personnel - chargé de mission	57 100,00	68 779,51	44 800,00	44 338,00	Leader / Poste chargé mission - soldes années précéd	48 000,00	37 598,10		
Charges de personnel - secrétariat gestion (0,40 ETP)	13 200,00		18 250,00	19 096,00	Leader / Poste animation -solde 14-22			16 100,00	16 088,11
Frais de déplacement	1 000,00	678,21	700,00		Leader / Poste animation - 23-27			29 350,00	29 333,20
Formation	500,00	50,00	100,00		Leader / Poste gestion 2021	11 000,00	-	12 700,00	12 613,01
Coopération - fêtes et cérémonies	500,00	485,02	500,00		Leader / Poste gestion solde 14-22 + 2023			17 150,00	17 113,28
communication - frais d'impression			200,00		Département - Soutien candidature Leader 23-27			1 900,00	1 870,15
					Leader - Animation préparation prochain programme			7 500,00	7 480,63
					Leader - Animation programmation 2014-2022		50 000,00		
	72 300,00	69 992,74	64 550,00			59 000,00	87 598,10	84 700,00	
Alcotra					Alcotra				
PCC					*PCC*				
restitution avance/paiement au délégataire	1 000,00		1 000,00	CCVG					
PCC charges de personnel	2 000,00				PCC Avance 10 % et recettes sur actions			4 000,00	
PCC frais généraux/ petit matériel	500,00				Alcotra FEDER	27 000,00	-	11 000,00	
PCC déplacements	500,00								
PCC prestations	30 000,00	35 953,80	5 500,00						
PCC Séminaire		306,60							
EXPLORLAB			-		*EXPLORLAB*				
restitution avance/paiement au délégataire	70 000,00	70 251,07	82 000,00	CCLA 77,5					
restitution avance/paiement au délégataire					ExplorLab - avance 10% et recettes	70 000,00	70 714,31	86 000,00	
EXPLORLAB frais généraux/petit matériel					Alcotra FEDER				
EXPLORLAB prestations	1 260,00	2 685,00			*INNOVLAB*				
INNOVLAB			-		Innovlab, avance 10 % et recettes				
restitution avance/paiement au délégataire	116 000,00	149 679,25	10 000,00	CCVG	Alcotra FEDER	86 000,00	88 178,19	14 000,00	
INNOVLAB charges de personnel	500,00								

INNOVLAB frais généraux/petit matériel									
INNOVLAB déplacements	100,00								
INNOVLAB prestations	1 260,00	3 160,00			SOCIALAB				
SOCIALAB					Socialab avance 10 % + recettes	370 000,00	371 338,22	307 000,00	total / chef de file
restitution avance/paiement au délégataire	35 000,00				Alcotra FEDER				
restitution avance/paiement aux autres partenaires	370 000,00	364 376,96	307 000,00	4 partenaires					
SOCIALAB charges de personnel	500,00								
SOCIALAB déplacements	100,00	-	500,00						
SOCIALAB prestations	1 260,00	2 210,00	2 000,00						
	629 980,00	628 622,68	408 000,00			553 000,00	530 230,72	422 000,00	
Culture et Lecture					*Culture*				
Charges de personnel Culture		106 823,02							
Charges de personnel Lecture				voir chaque rubrique	CTS sur poste culture	14 970,00	14 970,00	14 970,00	
Volet Culture					CTS sur EAPLL	5 000,00	2 500,00	2 500,00	
Charges de personnel Culture	45 100,00		40 900,00		Région sur EAPLL	5 000,00	5 000,00	-	
Charges de personnel, remplacement congé mat			39 000,00		Remboursement congé mat			40 900,00	
Formation	500,00		-		EPCI sur EAPLL	5 000,00		-	
Frais de déplacement culture	1 000,00	886,05	1 000,00						
Projet "CTEAC / résidence artistes"	69 000,00	64 133,00	69 000,00		Région sur nouvel evenement	5 000,00	-	-	
Audit Salle des fêtes			9 500,00	T1 - 19080	Leader/ audit salles des fêtes			8 000,00	T1- 15264
Projet "En Avant Pays le Livre"	3 000,00	1 144,89	1 000,00	T1- 34000 en 2024	DRAC CTEAC	49 000,00	49 000,00	49 000,00	
-	-	-			Région CTEAC -	16 000,00	16 000,00	8 000,00	
Projet "Nouvel Evenement des élus"	6 500,00	-	-	T1- 43500	EPCI sur CTEAC	12 000,00	12 000,00	12 000,00	
Projet "Structuration et Communication"	14 000,00	2 932,10							
fournitures petits équipements			1 250,00		CTS Mutualisation Com / agenda	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
prestataires			2 000,00						
fetes et cérémonies			2 250,00						
formation ciné plein air			2 500,00						
Remboursement recettes sur locations AVIE			1 000,00		Locations matériel	500,00	365,00	1 000,00	
			9 000,00		Département parcours artistiques	48 000,00	48 000,00	48 000,00	
Projet "Parcours artistiques" - presta	87 500,00	90 872,12	85 500,00		EPCI- parcours artistiques	37 500,00	37 500,00	37 500,00	
représentation La mécaniqu des fluides			800,00		Revente matériel EAPLL 2021	200,00	190,00	-	
			86 300,00						
SOUS TOTAL CULTURE			255 700,00		SOUS TOTAL CULTURE			225 870,00	
Volet lecture									
Charges de personnel Lecture	65 200,00		65 500,00	0,70					
Formation	500,00		100,00						
Frais déplacement lecture	2 000,00	2 169,43	1 500,00		LECTURE				
Ma Biblio en fête	6 000,00	5 699,92	-						
					Savoie Biblio sur manifestation bib	2 000,00	1 800,00	-	
Animation	5 600,00	6 886,46			CTS / Actions CTL RezoLire	8 500,00	8 494,00	8 500,00	
achat livres coll adaptées et concertées			2 000,00						
création malles pédagogiques			2 000,00						
			4 000,00		Communes / Rezolire (part réseau lecture)	26 700,00	26 319,00	28 000,00	27 578,00
Communication	200,00	141,00	3 060,00		EPCI / Participat° réseau lecture	6 000,00	6 000,00	6 000,00	
					DRAC / DGD lecture	26 426,00	26 389,00	26 500,00	26 426,00
Numérique	5 600,00	5 632,74			CTEAC / Anim lecture (DRAC)	5 000,00	5 000,00	5 000,00	
achats livres et app numériques			1 500,00						
fournitures malles peda et numériques			150,00		LEADER sur digitalisation 20-21	25 700,00	20 177,69	-	
			1 650,00		Leader lecture 2022/2023	11 050,00		22 100,00	22 063,00
Maintenance logiciel réseau	3 800,00	3 586,80	3 800,00		CNL / lecture				
					communes/maintenance Decalog	3 800,00	3 586,80	3 800,00	
Réseau(Rézolire)	300,00	282,58							
formations et conférences			4 050,00						
cartes lecteurs			1 500,00						
Mise à jour catalogue DILICOM			100,00						
fetes et cérémonies			40,00						
			5 690,00						
Remboursement Domessin Champagneux Yenne / Drac	11 740,00	11 740,00	11 740,00						
SOUS TOTAL LECTURE			97 040,00		SOUS TOTAL LECTURE			99 900,00	
TOTAL Culture et Lecture	327 540,00	302 930,11	352 740,00			317 346,00	287 291,49	325 770,00	

Energie - TEPOS						*Energie - TEPOS*				
Charges de personnel	42 500,00	39 463,66	40 000,00			ADEME / Poste (forfait)	24 000,00	21 840,00	19 200,00	80% 24 000
Frais de déplacement	600,00	504,34	500,00			CD73 poste TEPOS			10 000,00	
Formation	500,00	468,00	100,00			Ademe / Communication (50%)			5 550,00	
prestation communication (flyers et affiches) - 6236	1 000,00					Ademe / formation sensibilisation	6 400,00	12 075,00		
Communication (conception, édition...) - 6236	2 000,00	3 209,00	4 000,00	T1 - 6000		LEADER (80%) - Eco-défis + com' /formation divers	6 700,00	11 100,00	9 600,00	Versé en 2024/ 2025
prestation vidéo (chr image)			3 800,00	sur écodéfis et covoit						
Formation & sensibilisation	6 000,00	6 147,00				LEADER (80%) - Sensibilisation grand public	16 000,00		7 000,00	T1-9 800 -Versé en 20
Convention ASDER - accompagnement patrim public	16 225,00	10 925,00	15 300,00	15 225,00						
Convention ASDER - sensibilisation scolaires			5 500,00	T1 - 6000		ADEME (70 %) Etude potentiel chaleur	14 000,00		-	géré par Gd lac
Eco-défis : convention CMA	1 000,00	1 000,00	1 000,00			ACTEE (50%) - Projet MERISIER	1 500,00		6 800,00	6 750,00
Eco-défis : édition supports	900,00	769,52				ACTEE-MERISIER | FNCCR | 100%			115 100,00	
Eco-défis : prestation de services (vidéos...)	2 000,00									
Eco-défis : fêtes et cérémonies	1 600,00	1 098,07	400,00	T1 800						
Reversement subventions communes (ACTEE-MERISIER) - études maîtrise d'œuvre			115 100,00							
Annonces et insertions	50,00					Subvent° Départ PTRE 73 (SPPEH) - Solde 2021	4 200,00			
Fêtes et cérémonies	1 000,00		500,00			Assoc/Mairies/Sivu Interv écoles / Transit° Energetiq	-	2 725,00	2 000,00	
Abonnement logiciel Indesign Adobe		287,77								
Sensibilisation gd public - ateliers climat	15 000,00	10 510,00	8 000,00	T1- 12170						
Fournitures de bureau	-	156,86	100,00	200,00						
Etude potentiel chaleur renouvelable	16 000,00									
Provisionnement - Contrat Chaleur renouvelable			-							
Actions agriculteurs & énergie			1 000,00	T1- 1700						
	106 375,00	74 539,22	195 300,00				72 800,00	47 740,00	175 250,00	
Habitat						*Habitat*				
OPAH Animation	10 000,00		30 000,00	quote part 2023		ANAH Animation OPAH	46 000,00	40 538,00	25 000,00	
Suite étude Habitat Vivante (phase C)	18 000,00	15 540,00	-			CLER / Slime	3 500,00	3 780,00	-	
						CTS - étude habitat T1 + T2	10 000,00	10 000,00	-	
Prestation ADIL - Atelier habitat	-	550,00				DREAL - étude habitat			5 000,00	
Animation SPPEH 2022	7 763,00					ANAH - étude habitat	10 200,00		10 200,00	
Prestation accompagnement Cd73 (PTRE/SPPEH)	6 313,00	9 605,00	9 600,00			EPCI Participat° 3 Com Com SPPEH (FAIRE) - PTRE - V	5 700,00	1 959,00	9 600,00	
	42 076,00	25 695,00	39 600,00				75 400,00	56 277,00	49 800,00	
SCOT						*SCOT*				
Chef de projet SCOT	64 200,00	96 348,19	65 800,00			CG CTS chef de projet	24 000,00	24 000,00	24 000,00	
Technicien SIG	32 000,00		33 200,00			CG CTS technicien SIG				
Stagiaire Zones d'activités			6 000,00			EPCI / Stage ZA			6 000,00	
Déplacements	1 000,00	1 646,44	1 500,00							
Formations	500,00	1 526,00	500,00							
Prestation d'avocat	2 000,00		500,00							
Maintenance esri Arcgis SIG	1 500,00	1 452,00	1 500,00							
Séminaire - fêtes et cérémonies	500,00		200,00							
	101 700,00	100 972,63	109 200,00				24 000,00	24 000,00	30 000,00	
Etudes et Agriculture						*Etudes*				
Sub Maison + Chbre agri	7 500,00	7 500,00	7 500,00			Etat ou CD73 (crédit spécifique) / PAT				
Sub Maison + Chbre agri - solde animation 2021	-		2 500,00							
Démarche foncière - CLIF	-		12 500,00	(+ 2 500 fonctl)		Leader / CLIF			6 500,00	
PAT Plan Alimentaire Territorial ou Actions alimentaires						CD73 / CLIF			6 000,00	
Etude CRTE - Agate	13 500,00	-	13 500,00			ANCT (Accompagnement mise en place CRTE)	-			
	21 000,00	7 500,00	36 000,00				-	-	12 500,00	
Dépenses imprévues (022)	10 359,52	-	9 546,59			Regul cotisation DGFIP	-	1,15		
Charges exceptionnelles (678)						Reprise de subvention	3 266,67	3 266,67	12 063,53	
Virement section d'inv										
Dotation aux amortissements (6811)	51 608,67	51 608,67	59 113,10			*Excédent fct n-1*	*162 596,52*	*162 596,52*	*21 670,16*	
Total fonctionnement	1 840 989,40	1 702 051,15	1 914 009,69			Total fonctionnement	1 840 989,40	1 723 721,31	1 914 009,69	-

Investissement

DEPENSES

	BP 2022	CA 2022	BP 2023	Commentaires
Reste à réaliser			6 700,00	
Matériel de Bureau + photocopieur	2 000,00	1 902,89	2 000,00	
PC + tel	2 000,00	151,97	2 000,00	
Restes à réaliser 2021 (report)	6 000,00			
Ordi Avelo + tél	3 000,00	1 563,50		
Ordi stage ZA			1 600,00	
Eco compteurs / Schéma vélo	5 000,00			
Caméra thermique	2 500,00			
Audit Chemins soleil APS	-		1 000,00	
Signalétique/Equipement - Site Natura 2000	-	7 995,56	8 000,00	
Plaque pour balisage VTT	1 000,00			
structuration, mutualisation, Assises, Equipements	19 800,00	19 004,84	-	
Données type IGN	500,00		500,00	
données - SCOT	500,00		500,00	
Matériel Numérique	1 800,00	1 776,20		
Matériel animation	1 500,00			
Participation imprimante biblio Ayn				
Opération-"A vélo 2" SPL Eco mobilité / accompagnement avelo2	47 000,00			
Parc location VAE	32 155,00			
Reversement étude aménagement vélo Yenne Chevelu et Novalaise	30 000,00			
Opération sous mandat ??? Avélo2				
AVELO2 - Equipement Poste de W			500,00	
AVELO2 - SPL Eco mobilité / accompagnement				35 000 axes 1 et 3
AVELO2 - Parc VAE et équipements			30 420,00	
Avelo2 vélos + accessoires		10 434,99		
Participat° imprimante biblio Yenne (sous mandat)		53,94		
Remboursement Avance Leader Reg	15 000,00	15 000,00	-	
Régul Frais d'étude Schéma Directeur cyclable	42 732,00	42 732,00		
Opération pour compte de tiers - Avelo2			40 000,00	
Reprise de subvention	3 266,67	3 266,67	12 063,53	
Dépenses imprévues	10 000,00	-	10 000,00	
Total investissement	225 753,67	103 882,56	108 583,53	
TOTAL F + I	2 066 743,07	1 805 933,71	2 022 593,22	

RECETTES

Général	BP 2022	CA 2022	BP 2023	commentaire
ADEME / Subvention équipement TEPOS	2 617,75	2 617,75		
ACTEE	1 000,00			
Leader / étude tepos	7 320,00	8 784,00		
FIACRE / Région Invt Culture	16 320,00		16 320,00	
Savoie Biblio - matériel numérique	1 163,00	1 109,06		
Op "A vélo 2" - CTS AVELO 2	10 000,00			
Participation Com Com AVELO 2	18 400,00		-	3* 1750 -Cf Fonctt Avelo2
ADEME / AAP Vélo - Axes 2	50 755,00		20 000,00	
ADEME étude aménagement vélo Yenne Chevelu et N	30 000,00			
ADEME / AAP Vélo frais poste	-		2 000,00	
Leader / schéma directeur	34 400,00	46 910,25		
Leader / eco compteurs	8 000,00			
Leader / 2 Vélos vae	4 400,00		15 000,00	
Leader / Avelo2 service location vélo	15 600,00			
Reversement participat° imprimante biblio Yenne (so	-	53,94		
FCTVA	9 978,74	9 947,64	7 088,00	
Virement section fct				
Régul Frais d'étude Schéma Directeur cyclable	42 732,00	42 732,00		
Op pr cpte de tiers - Avelo2 - Ademe			20 000,00	
Op pr cpte de tiers - Avelo2 -Maitre ouvr.			20 000,00	
Amortissements	51 608,67	51 608,67	59 113,10	
Affectation reportée	*85 040,35*	*85 040,35*	*144 921,10*	
Total investissement	389 335,51	248 803,66	304 442,20	195 858,67
TOTAL F + I	2 230 324,91	1 972 524,97	2 218 451,89	195 858,67

Proposition du Schéma de gouvernance de la Destination Pays du lac d'Aiguebelette

Élaborée dans le cadre du programme « Développement des compétences des acteurs du tourisme du Pays du lac d'Aiguebelette » - Lot 11 Gouvernance et pilotage stratégique d'une destination, animé par l'AFRAT

INSTANCE D'ORIENTATION STRATEGIQUE
3 Actions prioritaires *
Garant du positionnement de la Destination
Identifie les besoins et attentes
Partage les informations, les bonnes pratiques
Détermine les orientations
Définit les projets et les résultats attendus
Anticipe les points de vigilance
Définit le rôle de chacun

INSTANCE OPÉRATIONNELLE
Définit les actions et les moyens de mise en œuvre
Étudie des conditions de faisabilité des projets (cahier des charges, devis, lien avec socio-pro...)

INSTANCE DE PILOTAGE
Statut les grandes orientations prises
Pré-valide les projets présentés
Garant de la cohérence du plan d'action
Garant de l'adéquation avec les exigences de la commission tourisme PLA
Vérification de la conformité en vue d'une délibération

INSTANCES DE DELIBERATION
Valide les programmes d'actions, les budgets et les moyens humains alloués
Délibération

COMMISSION TOURISME « PLA »
3 VP tourisme
3 membres de chacune des 3 commissions tourisme (Élus et Socio-Professionnels)
4 DGS
Techniciens des OT
Technicien SMAPS
Coordinateur PLA
2x / an **

→ FEUILLE DE ROUTE
-OBJECTIFS A 6 MOIS
-ACTIVITES PRINCIPALES
-ROLES DE CHACUN

GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES
Référent local
Techniciens OT + autres (Partenaires, socio pro)
Coordinateur PLA
1x / mois **

→ PRESENTATION ETUDE DE FAISABILITE DES PROJETS
- PLAN ACTIONS & RETROPLANNING
- PLAN FINANCEMENT
- RESSOURCES

COMITÉ DE PILOTAGE
3 VP tourisme
4 DGS
Coordinateur PLA
1x/trimestre **

Relevé de décision
Ou Ajustement si besoin

→ PROJETS DE DELIBERATION

BUREAU SMAPS

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

→ FICHES ACTIONS

Mise en œuvre opérationnelle

Information Socio-Professionnels

Coordinateur PLA
Planning de réunions et ordre du jour
Organisation de la commission
Animation de la commission
Compte Rendu – Relevé de décisions
Feuille de route et aide à la définition des rôles

Coordinateur PLA
Participation aux groupes de travail
Aide à la répartition du travail
Suivi de l'avancement
Appui à la formalisation pour la présentation des projets

Coordinateur PLA
Animation du comité de pilotage
Relevé de décisions
Déclinaison du plan d'actions en fiches actions opérationnelles

Coordinateur PLA
Retour des délibérations à la commission tourisme « PLA »

Coordinateur PLA : Vision d'ensemble du programme ; Moteur et animateur territorial ; Appui et suivi de la mise en œuvre ; Évaluation des résultats

* Actions prioritaires PLA :
- Site Internet de la Destination PLA
- Outils de promotion de la Destination
- Observatoire touristique

** Fréquences indicatives, pouvant variées en fonction des sujets et des besoins

Fonds Européen Agricole de Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

16/03/2023

ACTUALITES LEADER

Dernier Comité de Programmation

Le dernier Coprog LEADER 14-22 aura lieu le 5 avril à GERBAIX (18h30), ce sera la dernière session de programmation des projets (on garde la possibilité de faire une dernière Consultation Ecrite courant avril si besoin, mais a priori pas de nécessité).

Ordre du Jour :

1. Ventilation de la maquette financière
2. Programmation des projets
3. Evaluation et bilan 2014-2022
4. Point d'étape sur la nouvelle programmation (en fonction des informations reçues d'ici là)

Programmation des 5 derniers projets pour un montant total de 124 700€ de LEADER, permettant d'atteindre un taux d'engagement de **99,87%** de la maquette financière (reste 2 000€).

SMAPS	Création d'un CLIF sur le territoire de l'Avant Pays Savoyard (23-24)	**LEADER : 12 348,40€ (42%)** Cofinancement SMAPS : 5 000€ Cofinancement CD73 : 11 565,60€ Total : 28 914€	Sélection + Programmation
SMAPS	Création d'un observatoire du tourisme du pays du lac d'Aiguebelette (23-24)	**LEADER : 49 240,80€ (80%)** Cofinancement SMAPS : 12 310,20€ Total : 61 551€	Programmation
SMAPS	Animation 23-24	**LEADER : 37 678,34€ (80%)** Cofinancement SMAPS : 9 419,58€ Total : 47 097,92€	Sélection + Programmation
SAS Matalex	Parcours micro-aventures Mont du Chat	**LEADER : 12 000€ (27,40%)** Cofinancement Région : 13 140€ Autofinancement : 18 660€ Total : 43 8000€	Sélection + Programmation
CCLA	Création d'une Microfolie	**LEADER : 13 452,05€ (40,60%)** Cofinancement Etat : 13 056,85 Autofinancement CCLA : 6 627,22€ Total : 33 136,12€	Sélection + Programmation

Bilan et évaluation 14-22 : EN COURS

- Analyse qualitative des projets accompagnés au regard de la stratégie « Dynamiser l'économie locale avec de nouvelles pratiques ». Les projets subventionnés ont-ils permis de répondre aux enjeux de la stratégie ?
- Analyse quantitative : nombre de projets accompagnés, répartition sur le territoire, montants moyens attribués, répartition des porteurs de projets publics/privés, cofinancements mobilisés, etc.
- Communiquer et capitaliser sur les projets accompagnés (rédaction de fiches-projet, création d'un recueil des projets 14-22, page dédiée aux projets 14-22 sur le site du SMAPS)

Programmation 2023-2027

Le Comité de sélection de l'Autorité de Gestion s'est bien réuni en février : a priori la sélection des territoires a été faites mais **l'arbitrage de la maquette financière est encore en attente**. Nous devrions avoir une réponse courant mars.

Echéance août 2023 : la convention LEADER (GAL / Région) doit être signée à cette date-là. Ce qui va demander un **gros travail de conventionnement** (rédaction plus fine des fiches-action : ajustement par apport aux modifications demandées par l'Autorité de Gestion, etc.) sur un temps très réduit. Ce travail ne pourra pas être engagé temps que le territoire ne sera pas sélectionné.

Début de la programmation septembre/octobre ? Les outils de gestion de la Région devraient être disponibles à cette période, pour un début effectif de la programmation (à savoir la réception des premiers projets, l'émission d'Accusés de Réception, etc.).

Entre le printemps et septembre :

- Travail de conventionnement
- Préparation des instances de gouvernance (Comité de Programmation et Comités d'Audition)
- Lancement de l'animation sur le territoire
- Rencontres avec les acteurs du territoire (techniciens EPCI, acteurs locaux, privés, financeurs...)
- Communication sur le nouveau programme LEADER

Mémo projets :

SAS MATALEX – Parcours micro-aventure :

L'opération comprend la **scénarisation d'un parcours ludique** adapté au cheminement sur passerelles avec un départ en proximité Restaurant des Aigles / Dent du Chat. Cette scénarisation propose un contenu ludique et de découverte autour des patrimoines naturels pour les plus jeunes.

L'opération comprend également la **fabrication et pose** des 5 à 10 ateliers/mobiliers et dispositifs ludiques adaptés à la scénarisation.

CCLA – Création d'une Microfolie :

Soutenu par l'État, supervisé par le Ministère la Culture et accompagné par La Villette, le dispositif Micro-folie propose des contenus culturels, ludiques et technologiques pouvant s'installer dans tous les lieux existants (médiathèque, salle des fêtes, lieu patrimonial, hall de mairie, commerce, etc.). Il suffit d'un espace de 40 à 60 m² équipé de prises électriques.
Les contenus du Musée numérique sont gratuits et permettent d'avoir accès aux collections nationales des 12 établissements culturels fondateurs et à plusieurs collections régionales et européennes. En fonction du lieu choisi pour accueillir la Micro-folie et du projet conçu pour et avec les habitants, plusieurs modules complémentaires peuvent compléter le Musée numérique : un FabLab, un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque/ludothèque ou encore un espace de convivialité.

Les Micro-folies doivent toucher des publics aussi diversifiés que possible, fédérer les acteurs locaux et rayonner sur le territoire. Pour faire vivre une Micro-Folie, il est nécessaire d'assurer sa médiation. Le porteur de projet doit apporter la preuve d'un recrutement ou de la mise à disposition de professionnels culturels qualifiés.

Après un dépôt de candidature en septembre 2022, la **CCLA est lauréate pour l'achat du matériel numérique.** LEADER interviendrait en cofinancement de l'Etat sur l'acquisition de matériel.